

Les garages partenaires

de Generali

à votre service

Profitez des services et de l'engagement de qualité de nos garages partenaires Generali.



Des professionnels à votre écoute

En cas d'accident, si votre voiture est endommagée, les garages partenaires Generali sont liés par une charte d'engagement et vous assurent des services de qualité. Ils sont en capacité d'intervenir **sur toutes les marques, y compris celles haut de gamme.**

Chaque réparateur est aujourd'hui équipé du système de photo expertise, **vous n'avez donc plus à immobiliser votre véhicule** une journée entière pour l'expertise.



Des services pour plus de confort

Selon le garage, ses disponibilités et votre situation, vous pouvez bénéficier :

- de la réparation **de tout type de véhicule y compris les voitures électriques** ;
- **d'un service de voiturier** (votre voiture est récupérée à l'endroit défini et remplacée par une autre, si cela a été convenu, en attendant que la vôtre soit réparée) ;
- du **prêt d'un véhicule de remplacement** pouvant aller à la catégorie C ou, **de gamme supérieure** ;
- du prêt d'un **véhicule de remplacement utilitaire.**

Vous profitez également **dans tous les garages** :

- de réparations garanties (pièces et main-d'oeuvre) ;
- du nettoyage intérieur et extérieur de la voiture ;
- du contrôle du véhicule (éclairage, niveaux, état et pression des pneus).



Aucune avance de frais !

Generali règle directement au garagiste les réparations prises en charge*, avec la garantie de ne pas avoir de frais imprévus (forfait désinfection, gardiennage, etc.). **Vous n'avancez rien !**

* Vous ne réglez que l'éventuelle franchise contractuelle restant à votre charge.

Bénéficiez de nos garages partenaires partout en France

Où que vous soyez, vous pouvez localiser et choisir votre réparateur partenaire parmi plus de **1 800 garages.**



← **PROXIMITÉ : 7 km** →

Distance moyenne entre les garages partenaires

● Garages partenaires

 Centres urbains avec garages partenaires



Votre voiture est légèrement endommagée ?

Agissez directement depuis votre mobile avec la téléexpertise en cas de léger sinistre de carrosserie.

- Expertise à distance sur la base de vos photos.
- Évaluation par l'expert du montant des réparations.
- Proposition d'une solution d'indemnisation.

Et suivez directement sur votre Espace client l'avancement de votre sinistre.



BONNES PRATIQUES



Vous avez un bris de glace ?

Contactez directement le réparateur « Bris de glace » au **0 970 806 001** et obtenez un rendez-vous pour une réparation ou un remplacement.

Rendez-vous sur votre espace client !

Sur monespace.generalif.fr
ou sur l'application mobile **Mon Generali**

C'est simple et rapide. Vous pouvez :

- déclarer votre sinistre ;
- localiser et choisir votre réparateur partenaire ;
- suivre l'état d'avancement de votre sinistre.

N'hésitez pas à contacter votre intermédiaire d'assurance habituel si besoin.

Dénomination sociale / Nom : _____
Adresse : _____
Tel : _____ e-mail : _____
N°Orias* : _____

** Mention obligatoire pour les agents/courtiers*